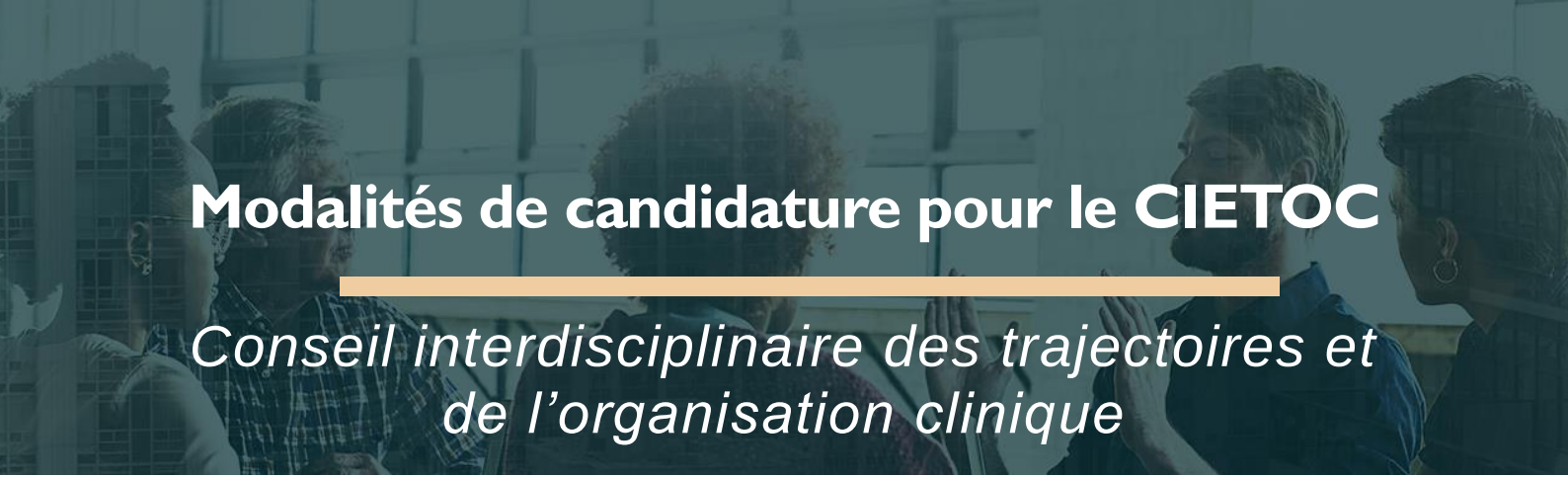




Modalités de candidature pour le CIETOC

Conseil interdisciplinaire des trajectoires et de l'organisation clinique

Cadre juridique et institutionnel

Chaque établissement de Santé Québec comprend un Conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique. Le mandat du CIETOC est enchâssé dans la LGSSSS. Le Comité est créé sous l'égide du CISSS de l'Outaouais et fonctionne en conformité avec les réglementations et politiques en vigueur dans le domaine de la santé et des services sociaux. Le PDG de l'établissement a la responsabilité de s'assurer de la mise en place du CIETOC et de son comité exécutif.

Composition du CIETOC

Le Conseil est composé d'un nombre égal de personnes membres de chacun des conseils suivants, dont le président du comité exécutif de chacun :

- 1° le conseil des médecins, dentistes, pharmaciens, sages-femmes visé à l'article 203 de la LGSSSS;
- 2° le conseil des infirmières et infirmiers visé à l'article 300 de la LGSSSS;
- 3° le conseil multidisciplinaire des services de santé visé à l'article 311 de la LGSSSS;
- 4° le conseil multidisciplinaire des services sociaux visé à l'article 320 de la LGSSSS.

En sus du président du comité exécutif de chacun des conseils précédemment mentionnés, **deux membres de chacun de ces conseils** siègera au conseil interdisciplinaire après avoir été élus lors de l'assemblée générale annuelle de son conseil d'origine. Le conseil établira les modalités d'élection par le biais de son règlement de régie interne. L'établissement peut permettre au conseil interdisciplinaire d'évaluation des trajectoires et de l'organisation clinique de s'adjoindre des invités, permanents ou non, en fonction de divers mandats ou sujets devant être adressés et en fonction de la réalité de chacun des territoires.

Fonctions et responsabilités du Conseil

Le conseil exerce les fonctions suivantes :

- Contrôler et apprécier la qualité, y compris la pertinence, des trajectoires de services cliniques au sein de l'établissement et en assurer le suivi;
- Formuler au président-directeur général toute recommandation au sujet de ces trajectoires;
- Donner son avis au président-directeur général de l'établissement et lui faire des recommandations sur ce qui suit :
 - les aspects professionnels de l'organisation technique, scientifique et clinique de l'établissement;
 - la distribution des services cliniques;

MODALITES DE CANDIDATURE POUR LE CIETOC

Conseil interdisciplinaire des trajectoires et de l'organisation clinique

- les approches novatrices de services et leurs incidences sur la santé et le bien-être de la population;
- Assumer toute autre fonction que lui confie le président-directeur général.

Dans l'exercice de ses fonctions, le conseil doit tenir compte des services cliniques offerts à l'extérieur de l'établissement et qui sont liés aux trajectoires de services cliniques au sein de l'établissement. Il doit également tenir compte des effets sur les services cliniques offerts à l'extérieur de l'établissement des avis qu'il donne et des recommandations qu'il formule.

Dans l'exercice de ses fonctions, le conseil tient compte de la nécessité de rendre des services adéquats et efficaces aux usagers, de l'organisation de l'établissement et des ressources dont dispose cet établissement.

Dans l'appréciation des trajectoires cliniques, le conseil interdisciplinaire doit consulter au moins un usager dont l'expérience des services de santé et des services sociaux est, de l'avis du conseil, pertinente à la trajectoire concernée.

Responsabilités des membres

- Participer activement aux réunions et aux travaux du Comité
- Apporter leur expertise et partager des données pertinentes
- Respecter les règles de confidentialité et d'éthique

Durée du mandat

- Autre que le président-directeur général et le DMSP, Le mandat des membres est d'une durée de 3 ans, renouvelable 1 fois.
- À l'expiration de leur mandat, les membres demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou nommés de nouveau.
- Le conseil se préoccupe pour lequel un trop grand nombre de postes deviennent vacants au même moment en planifiant le renouvellement des mandats pour qu'au plus environ le tiers des membres ne changent au cours d'une année.
- En conséquence, pour la première année, chaque conseil soumettra 2 candidatures pour 2 ans et 1 pour 3 ans.

Éligibilité

- 1) Être membre de l'ordre des infirmières et infirmiers du Québec et être un employé du CISSS de l'Outaouais ;

Que signifie être membre du CIETOC ?

Être membre du CIETOC, c'est aider à rendre nos services encore meilleurs pour les usagers. Ton sens de l'analyse servira à comprendre les situations et à trouver des solutions concrètes. Ton intérêt pour la qualité et ton ouverture à travailler avec différentes équipes feront toute la différence. Ensemble, nous pouvons améliorer la sécurité, l'efficacité et l'humanité de nos soins. Ta participation compte pour bâtir un milieu de confiance et de collaboration.

Candidature à soumettre

Date limite pour transmettre son bulletin de mise en candidature au président d'élection : 3 octobre 2025, 23h30.

Nom du président d'élection : André Hudson Necence
Courriel: andre_hudson.necence.cisso@ssss.gouv.qc.ca
Ou via Teams

Numéro de téléphone: 613-302-0495

❖ **Rappel : Conditions d'éligibilité**

Toute personne membre du CII et inscrite sur la liste peut être candidate.

Modalités de mise en candidature

Une ou un candidat(e) est proposé(e) au moyen du **Bulletin de mise en candidature via le lien**

Forms : Inscription Candidat CIETOC, dûment rempli et signé par le ou la candidat(e) et appuyé par deux membres du CII. Une version papier est disponible sur demande auprès du président d'élection.

Une fiche d'information pour mieux connaître les candidats(es) peut être remplie par le ou la candidat(e) en vue des élections et transmise au président d'élection en même temps que le bulletin de candidature.

À la fin de la période de mise en candidature, s'il y a plus de candidatures valides que de postes à combler, le président d'élection dressera la liste des candidats et la fera connaître par courriel.